

## **Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du mardi 15 mars 2016, à 20h au club-house du CVG (Grandson)**

Le président Jean-Luc Dreyer ouvre la séance à 20h05. Il remercie les membres présents de s'être déplacés à Grandson et remercie le CVG pour son accueil.

Il rappelle ensuite que les votations se font à la majorité simple.

La convocation ayant été envoyée dans les délais statutairement prévus, l'AG peut donc siéger valablement.

### **Appel des clubs par feuille de présence**

Clubs présents 14, clubs excusés 2, clubs absents et non excusés 4.

### **1. Adoption de l'ordre du jour**

Aucune modification formulée par l'assemblée, donc adopté tel que proposé.

### **2. Approbation du PV de l'AG du 10 mars 2015 à Neuchâtel (CVN)**

Aucune demande de correction, le PV est accepté tel que présenté par l'assemblée.

### **3. Information du délégué FVLJ auprès de Swiss Sailing (*André Bechler*)**

En remplacement d'André Bechler retenu chez lui à la suite d'un incident, François Schluchter - vice-président de Swiss Sailing - prend la parole et prie l'assemblée de bien vouloir excuser Vincent Hagin - président de Swiss Sailing - retenu en Engadine dans le cadre d'un cours de perfectionnement ainsi qu'André Bechler. Ensuite, il présente l'état actuel du groupe de travail «Simplification des structures» constitué lors de l'AG 2015:

- ce groupe de travail est composé de quatre membres du comité central ainsi que des présidents des régions 1, 2, 3, 5 et 8 ;
- en premier lieu, il a examiné les stratégies, les structures, l'organisation, les unités opérationnelles, etc... ;
- un point de la situation sera effectué lors de la conférence des présidents agendée au 2 avril prochain ;
- une consultation auprès des clubs sera lancée en avril - juin ;
- des adaptations et autres retouches seront aménagées dans la période juillet - octobre ;
- en principe, le document final sera présenté lors de l'AG 2016 du 26 novembre, à Lucerne.

A l'issue de cette présentation, Samir Saydjari exprime son interrogation actuelle relative au statut des 5 représentants des clubs; en effet, comment éviter d'éventuels dysfonctionnements du moment que certains d'entre eux ne font pas partie du comité de leur propre région et ne représentent donc avant tout que leurs propres intérêts, voire sont à l'étranger depuis un an et demi et par conséquent absent, tel le représentant de la région 1 ?

#### 4. Rapports :

a. **Président** (*Jean-Luc Dreyer*)

*Ce rapport figure en pièce jointe.*

b. **Commission Technique** (*Guillaume Pralong*)

*Ce rapport figure en pièce jointe.*

Comme mentionné dans le rapport de la commission Technique, il s'agit d'ores et déjà de trouver un club prêt à organiser la remise des prix au terme de la saison 2017.

Suite à ce rapport, Samir Saydjari exprime son étonnement quant au fait de trouver une catégorie de voiliers «non-jaugés» dans les classements de nos régates du championnat du lac de Neuchâtel; de son point de vue, la participation à des régates entraîne des contraintes à respecter et le fait de jauger son voilier devrait à l'évidence en faire partie.

Gilbert Jaccard (CNTY) souligne alors la nécessité pour les clubs organisateurs de conserver ces voiliers «non-jaugés» car ils constituent grosso modo la moitié des participants sur les lignes de départ et leur quote-part financière contribue à équilibrer les comptes de la manifestation.

Jean-Luc Dreyer poursuit en soulignant la nécessité à l'avenir de faire preuve de davantage de souplesse dans le cadre de l'organisation des régates en regard de la météo du moment; en effet, pourquoi s'obstiner à «figer» les manifestations en fixant des mois à l'avance des parcours et des temps limites en méconnaissance de cause quant à la météo; afin d'atteindre cet objectif de plus grande souplesse, l'utilisation du site FVLJ pourrait être envisagée, les clubs annonçant alors le détail de leur régate dans les jours qui la précèdent.

c. **Commission Juniors** (*Joël Broye*)

*Ce rapport figure en pièce jointe.*

A l'issue de son rapport, Joël Broye annonce avec regret que Marion Froidevaux devra quitter le CRP à la fin-juin 2016 car elle n'a pas obtenu de «talent card» pour 2016/17.

Stéphane Neff (NFT) demande la raison pour laquelle les «talent cards» n'ont pas été distribuées pour cette année.

Joël Broye explique qu'au niveau du responsable Juniors suisse il n'y avait pas assez de cartes à disposition pour cette année 2016. Joël a pourtant insisté afin d'obtenir que les processus de validation soient respectés, mais malheureusement sans succès probant.

François Schluchter spécifie qu'au vu du nombre limité de cartes à disposition, le responsable suisse a alors privilégié la qualité plutôt que la quantité.

Kari Geissbühler ajoute ensuite que, dans ce contexte précis et depuis trois ans, de nombreux «couacs» ont été malheureusement déplorés.

François Schluchter prie alors les responsables de la commission Juniors d'établir un rapport circonstancié à l'intention du comité central.

#### d. Formation (Samir Saydjari)

Samir Saydjari rappelle que nous arrivons à la fin de la période contractuelle pour ce qui concerne les «licences» et qu'il s'agit, dans nos clubs, d'être attentif au renouvellement des membres actuels. Le principe est de d'abord obtenir une licence régionale puis, pour ce qui relève de l'obtention d'une licence nationale, de passer un examen.

Samir Saydjari annonce que vingt-et-un championnats suisses seront organisés en 2016 et que seuls deux sont attribués aux régions romandes, toutes deux à la région 1. Il nous encourage de réfléchir à cette situation et encourage les clubs de la région 2 de se «réveiller».

Concernant le cours I qui s'est déroulé le 5 mars, il y avait 10 personnes présentes (8 de la région 1 et 2 de la région 2).

Pour le cours II agendé au 19 mars, il y a actuellement 4 inscriptions.

Quant au cours III prévu le 23 avril, il n'y a actuellement que 1 inscription de la région 1 ; ce cours III reste à confirmer au vu du manque de participation.

Au vu de ce qui précède, le risque de déplacer l'ensemble des cours dans la région lémanique à partir de 2017 est en cours de réflexion.

#### 5. Rapport de la trésorière (Nadine Stalder)

Selon les documents qui vous ont été remis avec la convocation à cette assemblée générale, vous pouvez remarquer que notre trésorerie est confortable avec des liquidités qui s'élèvent à CHF 88'683.07.

Les factures ont été envoyées aux clubs au mois de septembre 2015 après la dernière régates du championnat FVLJ. J'en profite pour remercier les clubs de leur versement.

Puis, Nadine Stalder apporte les précisions suivantes au fur et à mesure qu'elle parcourt les documents comptables transmis pour cette AG :

Administration FVLJ : bénéfice de CHF 1'637.40

Les cotisations des clubs apportent CHF 3'000.-

Les frais d'exploitations sont plus ou moins fixes d'année en année (assurance RC et frais de banque)

Les amortissements restent inchangés.

Commission Technique : bénéfice de CHF 2'076.50

Les charges de la commission Technique sont : les plaquettes et les prix FVLJ. N'ayant pas trouvé de club pour organiser la remise des prix du championnat FVLJ 2015, les CHF 800.- prévus n'ont pas été versés.

Commission Juniors : bénéfice de CHF 17'577.95

Les cotisations des clubs s'élèvent à CHF 16'130.- (soit 20 clubs à CHF 300.- + nb. de membres X CHF 5.-)

Les subventions Swiss Sailing de cette année ont été moins élevées en regard du nombre moins important de jeunes sur l'eau. Par contre, la région 1, n'ayant eu aucune activité en 2015, Swiss Sailing a décidé de répartir leurs subventions entre la région 2 et la région 3.

La participation aux week-ends d'entraînement a rapporté CHF 3'182.-

La charge d'activités Juniors s'élève à CHF 13'885.6 et les frais de remorques à CHF 533.30. Les frais du CRP/CR2 s'élèvent à CHF 9'588.10 moins la participation des parents de Marion (CRP) pour un montant de CHF 2'000.-. La commission Juniors soutient le CRP/CR2 à concurrence de CHF 7'588.10.

Revue FVLJ : bénéfice de CHF 6'617.02

Grâce au travail et à l'implication de Claude Cassard pour remettre sur de bons rails notre revue FVLJ, les recettes de la revue FVLJ s'élèvent à CHF 24'750.- alors que les frais revus à la baisse, toujours grâce au travail de Claude, sont de CHF 17'251.98. La revue FVLJ dégage donc un résultat bénéficiaire de CHF 6'617.-

Nous pouvons constater que cette année 2015 boucle avec un bénéfice exceptionnel de CHF 27'902.87

Au terme de cette présentation, l'assemblée remercie la trésorière pour la précision de son travail.

## **6. Rapport des vérificateurs des comptes** *(Christian Zbinden/CVB et Stéphane Neff/NFT)*

Selon le mandat qui leur a été confié, Christian Zbinden et Stéphane Neff ont vérifié la comptabilité 2015 de la FVLJ; ils spécifient que tous les documents présentés concordent avec les écritures comptables.

Ils recommandent à l'AG d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

## **7. Approbation des comptes et décharge**

A l'unanimité des quatorze membres présents, l'AG accorde décharge au comité pour ce qui relève des comptes et des organes responsables.

## **8. Présentation des budgets**

Nadine Stalder présente et commente le budget 2016, document envoyé avec les comptes 2015.

Suite à la remise en cause exprimée par l'YCB l'automne dernier des modalités de validation du budget 2016 de la «commission Juniors», Jean-Luc Dreyer rappelle les grandes lignes des modalités actuelles, puis ouvre une discussion à ce sujet.

Joël Broye souligne la nécessité de disposer d'un budget dès l'automne puisqu'en hiver des entraînements se déroulent déjà et que l'obtention de subsides dépend essentiellement des activités organisées. De plus, le nombre «d'unités» à atteindre afin d'obtenir ces subsides est tel que ces activités hivernales sont impératives.

Andreas Suter déplore ensuite le fait que c'est à un sous-groupe d'entraînement sur-doté que va l'essentiel de cet investissement (planches à voile).

Joël Broye, répondant à cette interpellation, rappelle alors les faits suivants :

- Les entraînements mentionnés sont regroupés avec le cadre Laser, voire même avec le cadre Optimist à l'occasion, et ne concernent donc pas la planche à voile exclusivement;
- La famille concernée a aussi été sollicitée puisqu'elle a versé au préalable un montant de Fr. 2'000.- pour cette année de CRP;

- La participation au CRP permet un allégement scolaire hebdomadaire de 8 périodes, soit les lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi; des entraînements spécifiques du sportif concerné sont mis sur pied ces quatre après-midi;
- De plus, un coaching personnalisé est aussi mis en place afin de compenser le rattrapage scolaire à envisager;
- Faute de «talent card» obtenue pour l'année scolaire 2016-17 (cf. ci-avant, rapport de la Commission Juniors), Marion Froidevaux devra arrêter le CRP en juin prochain.

Par ailleurs, Joël Broye signale avec plaisir à l'assemblée que 47 juniors ont pris part au premier entraînement qui vient de se dérouler à Neuchâtel.

## 9. Cotisations et approbation des budgets

Au vu du tableau «Budget» présenté, le comité propose de ne pas augmenter les cotisations pour le moment.

Tel que présenté, le budget ainsi que le montant inchangé des cotisations est adopté par treize des membres présents contre une opposition.

Stéphane Neff, en regard de l'augmentation de la fortune de la FVLJ ainsi que de la charge conséquente pour les petits clubs que représente le système actuel des cotisations, demande jusqu'à quand poursuivre cette courbe ascendante de thésaurisation.

Joël Broye lui explique alors que l'importance du montant comptabilisé pour la Commission Juniors constitue de fait une réserve en prévision du prochain renouvellement des deux remorques actuelles de la FVLJ.

## 10. Election :

### a. Président

- Claude Cassard est élu par acclamations

### b. Renouvellement du mandat de la trésorière

- Nadine Stalder est élue par acclamations

### c. Renouvellement du mandat du responsable de la commission Technique

- Guillaume Pralong est élu par acclamations

### d. Responsable de la commission Juniors

- Kari Geissbühler est élu par acclamations

### e. Mise à jour du corps des vérificateurs des comptes

- Stéphane Neff et Joël Broye acceptent de vérifier les comptes 2016;
- Andreas Suter est nommé suppléant.

## 11. Présentation de la nouvelle Revue 2016 :

- Rappelant les gros soucis rencontrés pour l'édition 2015 suite aux problèmes de santé rencontrés par Bernard Gehring, Claude Cassard brosse ensuite l'historique de cette nouvelle mouture 2016, détaille les options prises par le comité, présente les nouveautés et encourage les clubs à fournir leurs annonceurs en exemplaires ainsi qu'un présentoir, matériel à retirer auprès de lui au terme de cette AG.
- La rubrique «bistrots dans nos ports» constitue l'une des nouveautés de cette édition et mériterait d'être augmentée dès l'année prochaine.
- Pour la suite et dans le but d'être plus réactif aux problèmes à résoudre au fur et à mesure, Claude Cassard se propose d'avoir des entretiens avec les clubs.
- Pour terminer, Jean-Luc Dreyer souligne les correspondances entre cette Revue 2016 et le site internet (cf. les couleurs utilisées par rubrique), et souhaite que cet effort soit encore mieux développé à l'avenir pour une meilleure lisibilité.

## 12. Date et lieu de l'AG 2017 :

### a. Date et lieu de l'AG 2017

Notre prochaine assemblée générale ordinaire aura lieu le

**mardi 14 mars 2017 à La Neuveville (BT), à 20h**

## 13. Divers

- Au nom de la FVLJ, Claude Cassard remercie chaleureusement Jean-Luc Dreyer ainsi que Joël Broye à l'issue de leur mandat respectif pour le temps, l'énergie et la qualité de leur implication mis au service de notre FVLJ, puis leur remet un cadeau-souvenir.
- Claude Cassard précise ensuite que, alors totalement dans l'expectative lors de la prévision budgétaire relative à la Revue 2016, il avait effectué une sensible hausse des divers tarifs publicitaires. Toutefois et au vu de l'excellent «rendement» de cette édition 2016, il annonce que ce sont les anciens tarifs 2015 qui serviront de base de calcul pour l'établissement des factures à venir. Ceci constituera donc un bénéfice pour les clubs qui se sont investis dans la recherche d'annonces.
- Pour la prochaine édition, Claude Cassard suggère d'imaginer un port-folio attractif et renouvelé; à titre d'exemple, il pourrait s'agir d'un reportage photographique effectué par un professionnel au cours d'une régates du championnat (prière d'annoncer les éventuelles intentions à Claude Cassard).

Après avoir remercié les membres présents, Jean-Luc Dreyer les invite à prendre part à la collation offerte par le CVG et lève la séance à 22h05.

Michel Rusca, secrétaire général